



UCB – Résultats financiers 2021, Bruxelles (Belgique), 24 février 2022 – 7h00 (CET) – information réglementée

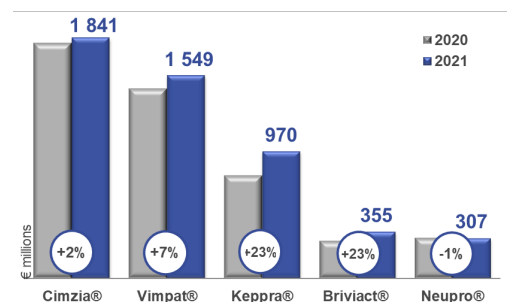
2021 – Encore une année qui a tenu toutes ses promesses pour UCB

- Série sans précédent de six résultats positifs d'études de phase 3 : le bimékizumab dans le traitement du rhumatisme psoriasique et sur l'ensemble du spectre de la spondylarthrite axiale (SpA axiale) ; le rozanolixizumab et le zilucoplan dans le traitement de la myasthénie grave (gMG).
- Le chiffre d'affaires a atteint 5,78 milliards € (+8 %, +10 % TCC¹), les produits des ventes nettes ont augmenté à 5,47 milliards € (+8 %, +11 % TCC).
- La rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté.²) s'est élevée à 1,64 milliards € (+14 %, +21 % TCC), soit 27 % du chiffre d'affaires.
- Perspectives financières 2022 : chiffre d'affaires attendu compris entre 5,15 et 5,4 milliards €, EBITDA ajusté² de 26 à 27 % du chiffre d'affaires, BPA de base³ entre 4,80 et 5,30 €.

Jean-Christophe Tellier, CEO d'UCB : « Nous sommes très satisfaits des nouvelles performances d'UCB – nous avons atteint plus de 3,7 millions de patients. Nous entrons dans une phase de transition qui sera suivie d'une accélération de la croissance à partir d'une position de force – comme en attestent 6 résultats très positifs d'études de phase 3 pour notre pipeline de produits en phase finale de développement. Nous remercions nos collaborateurs et nos partenaires pour leur contribution essentielle à ces résultats. Les mois à venir seront marqués par les impacts attendus de la perte de l'exclusivité sur l'E KEPPRA® en janvier au Japon en janvier et sur le VIMPAT® en mars aux États-Unis et en septembre dans l'UE. Nous sommes convaincus de pouvoir proposer le BIMZELX® aux patients américains atteints de psoriasis conformément à une décision réglementaire attendue au premier semestre de cette année. Nous continuons à progresser vers nos objectifs extrafinanciers, comme le révèlent d'ailleurs nos principaux scores ESG. Nous sommes très confiants en notre croissance à venir et en notre capacité à créer de la valeur pour toutes les parties prenantes – maintenant et à l'avenir. »

Résultats financiers d'UCB et ventes nettes des produits de base en 2021

€ millions	2021	2020	Act	TCC ¹
Chiffre d'affaires	5 777	5 347	8%	10%
Ventes nettes	5 471	5 052	8%	11%
EBITDA ajusté²	1 641	1 441	14%	21%
Nombre d'actions (m)	189	189	0%	
Bénéfice de base/action (€)	6,49	5,36	21%	26%
Dividende par action (€)	1,30	1,27	2%	



TCC = taux de change constant

² EBITDA ajusté. = bénéfice ajusté (récurrent) avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement

³ BPA de base = bénéfice de base par action





Le chiffre d'affaires 2021 a atteint 5,78 milliards € (+8 %, +10 % TCC¹). Portés par la croissance soutenue du portefeuille de produits d'UCB, les **produits des ventes nettes** ont augmenté de 8 % à 5,47 milliards € (+11 % TCC¹).

La **rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté²)** a atteint 1,64 milliard € (+14 % ; +21 % TCC¹) sur fond d'augmentation du chiffre d'affaires, d'intensification des opérations de marketing et de vente – en raison des prochains lancements –, de légère hausse des dépenses de recherche et développement et de nette augmentation des autres produits d'exploitation dus à Evenity[®] (romosozumab).

Le bénéfice s'est monté à 1 058 millions € (+39 % ; +51 % CER¹). Le **BPA de base³** a ainsi atteint 6,49 € pour 5,36 € en 2021. Le conseil d'administration d'UCB propose un dividende de 1,30 € par action (brut), +2 %.

Actualités réglementaires et R&D

BIMZELX[®] (bimékizumab) – En août 2021, BIMZELX[®] (bimékizumab) a été approuvé dans l'Union européenne pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère chez les adultes candidats à un traitement systémique. En août, ce médicament a également reçu l'autorisation de mise sur le marché en Grande-Bretagne.

Le 15 octobre 2021, la Food and Drug Administration (FDA) américaine a reporté la date d'application de la Prescription Drug User Fee Act (PDUFA) pour le bimékizumab. Elle a indiqué ne pas être en mesure de terminer le cycle de vérification en cours en raison des restrictions de déplacement liées à la COVID-19. UCB attend une décision de la FDA au premier semestre de 2022.

BIMZELX[®] a été autorisé au Japon et au Canada respectivement en janvier et février 2022.

Dans le cadre d'une série sans précédent, UCB a annoncé des résultats positifs pour quatre études de phase 3 entre fin 2021 et début 2022. Dans les quatre études, le profil de sécurité du bimékizumab était cohérent avec les résultats de sécurité observés dans les études précédentes sans nouveaux signaux de sécurité observés :

- Deux résultats positifs concernant l'étude sur le bimékizumab dans le traitement du rhumatisme psoriasique (patients naïfs de traitement antirhumatismal biologique modificateur de la maladie et patients présentant une réponse insuffisante ou intolérants au traitement anti-TNF) ; les deux études sur des adultes atteints d'arthrite psoriasique évolutive ont satisfait aux critères d'évaluation principaux et à tous les critères d'évaluation secondaires, avec des résultats statistiquement significatifs et cliniquement significatifs ;
- Résultats positifs pour deux études de phase 3 évaluant le bimékizumab sur l'ensemble du spectre de la spondylarthrite axiale (SpA axiale), à savoir les SpA axiales radiographiques (également appelées spondylarthrite ankylosante ou SA) et les SpA axiales non radiographiques. Les deux études ont satisfait au critère d'évaluation principal et à tous les critères d'évaluation secondaires avec des résultats statistiquement significatifs et cliniquement significatifs, confirmant le fait que le bimékizumab a amélioré les résultats chez les patients sur l'ensemble du spectre de la SpA axiale.





À la suite de l'accélération du recrutement de patients pour le programme de phase 3 en cours sur le bimékizumab dans le traitement de l'hidradénite suppurée (HR) modérée à sévère – une affection folliculaire chronique, inflammatoire et débilitante de la peau –, les premiers résultats sont désormais attendus au second semestre de 2022.

TCC = taux de change constant

² EBITDA ajusté = bénéfice ajusté avant intérêts, impôts, provisions et charges d'amortissement

³ BPA de base = bénéfice de base par action

Rozanolixizumab – cet anticorps monoclonal administré par voie sous-cutanée ciblant le récepteur Fc néonatal (FcRn) a donné lieu à des résultats supérieurs positifs lors de l'étude de phase 3 chez des patients atteints de myasthénie grave (gMG). L'étude a satisfait à tous les critères d'évaluation principaux et à tous les critères d'évaluation secondaires, avec des résultats statistiquement et cliniquement significatifs. Le rozanolixizumab a été bien toléré et aucun nouveau signal de sécurité n'a été observé. Dans le cadre de ses efforts sur la neuro-inflammation induite par les autoanticorps, UCB a annoncé l'étude de deux populations de patients supplémentaires à l'aide de sa plateforme de rozanolixizumab :

- Personnes atteintes d'encéphalite auto-immune (EAI) – une maladie rare et grave dans laquelle le système immunitaire attaque le cerveau – provoquant crises d'épilepsie, troubles moteurs et déclin cognitif chez certains patients. Il n'existe aucun traitement approuvé pour l'EAI à ce jour. L'étude de phase 2a sur l'EAI a commencé au troisième trimestre de 2021. Les premiers résultats sont attendus au premier semestre de 2024 ;
- Personnes atteintes d'une maladie à anticorps antiglycoprotéine de la myéline oligodendrocytaire (Myelin oligodendrocyte glycoprotein ; MOG) – une maladie auto-immune démyélinisante inflammatoire rare du système nerveux central causée par des autoanticorps ciblant la protéine MOG – entraînant une cécité fonctionnelle temporaire, une faiblesse musculaire, un dysfonctionnement vésical, une perte sensorielle et/ou de la douleur. Il n'existe aucun traitement autorisé pour la maladie à anticorps anti-MOG à ce jour. L'étude de phase 3 a commencé au quatrième trimestre de 2021. Premiers résultats attendus au second semestre de 2024.

Zilucoplan – un inhibiteur peptidique du composant 5 du complément (inhibiteur C5) autoadministré par voie sous-cutanée a donné des résultats positifs dans une étude de phase 3 chez des patients atteints de myasthénie grave (gMG). L'étude a satisfait au critère d'évaluation principal et à tous les critères d'évaluation secondaires clés avec des résultats statistiquement et cliniquement significatifs. Le zilucoplan a été bien toléré et aucun nouveau signal de sécurité n'a été observé.

STACCATO® Alprazolam – une association médicament-dispositif en phase d'expérimentation qui fait appel à la technologie d'administration Staccato® avec de l'alprazolam, une benzodiazépine, qui recèle le potentiel de constituer le premier traitement d'appoint administré par un patient ou un aidant en consultation externe afin de faire cesser rapidement (dans les 90 secondes) une crise épileptique. L'étude de phase 3 visant à évaluer l'efficacité et la sécurité d'emploi chez des patients présentant des crises stéréotypiques prolongées a débuté au quatrième trimestre de 2021. Les premiers résultats sont attendus au premier semestre de 2024.





UCB News

UCB0599 – une étude de phase 2a portant sur UCB0599 chez des patients au stade précoce de la MP a débuté en collaboration avec Novartis, le nouveau partenaire d'UCB. Les premiers résultats sont attendus au second semestre de 2023.

Tous les autres programmes de développement clinique se poursuivent comme prévu. La COVID-19 n'a provoqué aucun retard important dans le calendrier du programme de développement clinique d'UCB en 2021. UCB continuera à surveiller l'impact de la COVID-19 sur toutes les études cliniques en cours et y apportera toutes les modifications nécessaires.



Inspired by **patients.**
Driven by **science.**





Ventes nettes par produit

En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.

€ millions	2021 FY	2020 FY	Réel	CER1
États-Unis	1 183	1 174	1 %	4 %
Europe	420	431	-3 %	-3 %
Marchés internationaux	238	194	22 %	27 %
Total Cimzia®	1 841	1 799	2 %	5 %

CIMZIA® (certolizumab pégol) est accessible à 170 000 personnes atteintes de maladies inflammatoires induites par le TNF grâce à une croissance continue aux États-Unis – malgré une baisse des remboursements depuis juillet, surcompensée par l'augmentation des volumes – combinée à une légère baisse en Europe, reflet de la réduction des prix imposée en Allemagne en avril et d'une forte croissance sur d'autres marchés.

€ millions	2021 FY	2020 FY	Réel	CER1
États-Unis	1 130	1 072	5 %	9 %
Europe	294	263	12 %	11 %
Marchés internationaux	124	115	8 %	12 %
Total Vimpat®	1 549	1 451	7 %	10 %

VIMPAT® (lacosamide) est accessible à plus de 800 000 personnes atteintes d'épilepsie ; forte croissance dans toutes les régions qui devrait permettre d'atteindre le pic attendu d'au moins 1,5 milliard € avant la fin de l'exclusivité aux États-Unis et en Europe en 2022.

€ millions	2021 FY	2020 FY	Réel	CER1
États-Unis	156	167	-7 %	-3 %
Europe	218	223	-2 %	-3 %
Marchés internationaux	597	398	50 %	57 %
Total Keppra®	970	788	23 %	27 %

KEPPRA® (lévétiracetam) est accessible à plus de 2 millions de personnes atteintes d'épilepsie. La nouvelle érosion des ventes imputable aux médicaments génériques aux États-Unis et en Europe a été compensée par les performances au Japon où UCB a repris la distribution d'E Keppra® au partenaire Otsuka en octobre 2020. Les génériques arriveront début 2022 sur le marché japonais.

€ millions	2021 FY	2020 FY	Réel	CER1
États-Unis	267	220	21 %	26 %
Europe	77	60	29 %	29 %
Marchés internationaux	11	8	33 %	32 %
Total Briviact®	355	288	23 %	27 %

BRIVIACT® (brivaracétam) est accessible à 140 000 personnes atteintes d'épilepsie. Croissance significative dans toutes les régions. Briviact® a un mode d'action différent de celui de Vimpat® et de Keppra®.

€ millions	2021 FY	2020 FY	Réel	CER1
États-Unis	95	98	-3 %	0 %
Europe	167	168	-1 %	-1 %
Marchés internationaux	45	45	0 %	3 %
Total Neupro®	307	311	-1 %	0 %

NEUPRO® (rotigotine), le patch utilisé pour traiter la maladie de Parkinson et le syndrome des jambes sans repos, utilisé par 385 000 patients, a enregistré des ventes nettes stables dans un environnement concurrentiel.

NAYZILAM® (midazolam) Nasal SprayCIV, traitement d'appoint par voie nasale pour les crises d'épilepsie répétées (lancé en décembre 2019), est accessible à plus de 50 000 patients aux États-Unis.

EVENITY® (romosozumab) est accessible à plus de 200 000 femmes atteintes d'ostéoporose ménopausique sévère à haut risque de fracture depuis son lancement mondial. Son premier lancement européen en mars 2020 a été perturbé par la pandémie. Evenity® est commercialisé à l'échelle mondiale par Amgen, Astellas et UCB depuis 2019. Les ventes nettes hors Europe ont été déclarées par Amgen et Astellas.





BIMZELX® (bimékizumab) pour les personnes atteintes de psoriasis a connu un lancement bien accepté en automne en Allemagne, au Royaume-Uni, en Suède et aux Pays-Bas. Les ventes nettes déclarées se sont élevées à 4 millions €. Bimzelx® a été autorisé au Japon en janvier 2022, puis au Canada en février. L'examen réglementaire aux États-Unis est en cours. La FDA a inspecté les sites de fabrication et une décision réglementaire est attendue au cours du premier semestre de 2022.

Exercice 2021 – chiffres clés

En raison de l'arrondi, certaines données financières peuvent ne pas concorder dans les tableaux.

€ millions	Réel		Variation	
	2021	2020	Cours réels	CER ¹
Chiffre d'affaires	5 777	5 347	8 %	10 %
Ventes nettes	5 471	5 052	8 %	11 %
Produits et charges de redevances	79	96	-18 %	-15 %
Autres produits	227	199	14 %	14 %
Marge brute	4 339	3 984	9 %	12 %
Frais commerciaux	-1 346	-1 221	10 %	13 %
Frais de recherche et développement	-1 629	-1 569	4 %	4 %
Frais généraux et administratifs	- 208	- 196	6 %	6 %
Autres produits/charges (-) opérationnels	162	95	70 %	76 %
EBIT ajusté	1 318	1 093	21 %	30 %
Restructuration, dépréciation et autres produits/charges (-)	- 34	- 122	-72 %	-72 %
EBIT (résultat d'exploitation)	1 284	971	32 %	43 %
Charges financières nettes	- 58	- 93	-37 %	-37 %
Part du résultat des entreprises associées	0	2	-100 %	-100 %
Résultat avant impôts	1 226	880	39 %	51 %
Charges d'impôt sur le résultat	- 170	- 119	43 %	50 %
Résultat provenant des activités poursuivies	1 056	761	39 %	51 %
Résultat/perte (-) des activités abandonnées	3	0	N/A	N/A
Résultat	1 058	761	39 %	51 %
Attribuable aux actionnaires d'UCB	1 058	732	45 %	58 %
Attribuable aux intérêts minoritaires	0	29	-100 %	-100 %
EBITDA ajusté	1 641	1 441	14 %	21 %
Dépenses d'investissements (immob. incorporelles incluses)	493	349	41 %	
Trésorerie/dette financière nette (-)	- 860	-1 411	-39 %	
Flux de trésorerie issu des act. opérationnelles poursuivies	1 553	1 081	44 %	
Nombre moyen pondéré d'actions – non diluées (millions)	189	189	0 %	
Bénéfice par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – non diluées)	5,60	3,87	45 %	52 %
Bénéfice de base par action (€ par nombre moyen pondéré d'actions – diluées)	6,49	5,36	21 %	26 %

« Le commissaire a attesté, en date du 23 février 2022, les comptes consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, sans réserve et sans paragraphe explicatif, et a confirmé que les informations comptables reprises dans le communiqué annuel concordent, à tous égards importants, avec lesdits comptes consolidés dont elles sont extraites. »

Le chiffre d'affaires a augmenté de 8 % (+10 % TCC¹) à 5 777 millions € en 2021, alors que les **ventes nettes** progressaient de 8 % (+11 % TCC¹) à 5 471 millions €. Cette hausse résulte de la croissance continue





du portefeuille de produits d'UCB – moteur de croissance du groupe. Un produit s'est ajouté au portefeuille UCB : en septembre, UCB a lancé le BIMZELX® (bimékizumab) pour le traitement du psoriasis en plaques modéré à sévère en Allemagne, au Royaume-Uni, en Suède et aux Pays-Bas.

Les produits et charges de redevances se sont élevés à 79 millions € (-18 % ; -15 % TCC¹) et les autres produits ont augmenté de 14 % (+14 % TCC¹) à 227 millions € en raison de paiements d'étapes et d'autres paiements de partenaires en R&D.

Le **bénéfice brut** a atteint 4 339 millions €, en hausse de 9 % (+12 % TCC¹), ce qui correspond à une marge brute de 75,1 %, en augmentation par rapport aux 74,5 % en 2020.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 3 021 millions € (+4 % ; +5 % TCC¹), ce qui s'explique par :

- Une augmentation de 10 % des frais commerciaux à 1 346 millions € en raison d'activités de lancement et de pré-lancement ;
- Une augmentation de 4 % des dépenses de recherche et développement à 1 629 millions € qui reflètent les investissements dans le pipeline en progression d'UCB, avec cinq produits en phase finale de développement et une recherche en stade de développement. Le ratio R&D a ainsi atteint 28 %, en 2021 contre 29 % en 2020 ;
- Une hausse de 6 % des frais généraux et charges administratives de 208 millions € due aux frais de mise en œuvre d'une meilleure allocation des ressources et d'une meilleure évaluation des paiements en actions ;
- Une hausse significative des autres produits d'exploitation à 162 millions €, contre 92 millions € en 2020 grâce à un produit de 151 millions € (+57 %) reflétant à la contribution nette d'Amgen dans le cadre de la commercialisation d'EVENTY®.

La **rentabilité opérationnelle sous-jacente – EBITDA ajusté²** – a atteint 1 641 millions € (+14 % ; +21 % TCC¹), une évolution liée à la croissance continue des revenus et une augmentation modérée des charges d'exploitation qui reflètent les investissements dans l'avenir d'UCB, notamment dans les lancements de produits et le développement clinique. Le ratio EBITDA ajusté pour 2021 (en % du chiffre d'affaires) a atteint 28 % contre 27 % en 2020.

Les **dépréciations, restructurations et autres produits et charges** se soldent par une charge totale de 34 millions €. En 2020, ces charges s'étaient élevées à 122 millions €, principalement en raison de frais d'acquisitions qui n'ont pas eu lieu en 2021.

Les **charges financières nettes** ont diminué de 93 millions € à 58 millions €, principalement en raison d'une baisse des frais de couverture et des frais d'intérêt.

L'**impôt sur le résultat** s'est monté à 170 millions €, à comparer aux 119 millions € de 2020. Le taux d'imposition effectif moyen atteint ainsi 14 %, contre 13 % en 2020.

Le **bénéfice** s'est élevé à 1 058 millions € (+39 % ; +51 % TCC¹), dont le montant total est attribuable aux actionnaires d'UCB étant donné l'expiration des contributions aux intérêts minoritaires en fin 2020. Sa croissance résulte de la conjonction d'une hausse significative du chiffre d'affaires et de l'EBITDA et d'une contraction des autres dépenses et charges financières. En 2020, le bénéfice s'était élevé à 761 millions €, dont 732 millions € attribuables aux actionnaires d'UCB et 29 millions € aux intérêts minoritaires.





Le **bénéfice de base par action**, qui constitue le résultat net attribuable aux actionnaires d'UCB, ajusté en raison de l'impact après impôts des éléments à ajuster, des charges financières exceptionnelles, de la contribution après impôts des activités abandonnées et de l'amortissement net des immobilisations incorporelles lié aux ventes, a atteint 6,49 € par rapport à 5,36 € en 2020 sur la base d'une moyenne pondérée stable de 189 millions d'actions en circulation.

Dividendes – le conseil d'administration d'UCB propose un dividende de 1,30 € par action (brut, +2 %).

Perspectives pour 2022 : Pour 2022, UCB vise un chiffre d'affaires compris entre 5,15 et 5,4 milliards € à la suite d'une croissance continue des produits de base et compte tenu des impacts estimés de la fin de l'exclusivité pour VIMPAT® aux États-Unis (mars 2022) et en Europe (septembre 2022) et pour E KEPPRA® au Japon (janvier 2022) ainsi que du lancement de BIMZELX® (bimékizumab) aux États-Unis pour les personnes atteintes de psoriasis. L'examen réglementaire aux États-Unis est en cours et une décision est attendue au premier semestre 2022.

UCB poursuivra ses investissements en recherche et développement afin de faire progresser son pipeline de produits en phase finale de développement et préparera les prochains lancements de produits en vue d'offrir de nouvelles solutions potentielles aux patients. La rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté) devrait s'établir entre 26 et 27 % du chiffre d'affaires, une évolution qui reflète les investissements élevés en R&D, marketing et vente. Un bénéfice de base par action de l'ordre de 4,80-5,30 € est donc attendu sur la base d'une moyenne de 189 millions d'actions en circulation.

Les chiffres relatifs aux perspectives financières de 2022 ci-dessus ont été calculés de la même façon que les chiffres réels de 2021. Ils seront actualisés à la clôture de [l'acquisition prévue de Zogenix, Inc.](#)

Perspectives inchangées pour 2025 : UCB maintient ses objectifs de croissance à l'horizon 2025 malgré l'expiration prochaine de certains brevets : grâce à son vaste portefeuille et à son pipeline prometteur de produits en phase finale de développement, UCB ambitionne d'occuper une place de leader auprès de certaines populations d'ici 2025 en créant une valeur ajoutée pour les patients, aujourd'hui comme demain. Le chiffre d'affaires 2025 devrait atteindre au moins 6 milliards € et la rentabilité sous-jacente (EBITDA ajusté) être comprise entre 30 et 35 % du chiffre d'affaires.

Perspectives pour 2022 et 2025 : Selon l'évaluation actuelle de la pandémie de Covid-19, UCB reste optimiste quant à la demande fondamentale sous-jacente de ses produits à court terme et aux perspectives de croissance à long terme. UCB va continuer à suivre de près l'évolution de la pandémie COVID-19 et ses conséquences sur le monde économie afin d'évaluer les défis potentiels à relever, tant à court qu'à moyen terme.





Vous pouvez consulter les rapports financiers sur le site internet d'UCB :

<http://www.ucb.com/investors/Download-center>

UCB organise aujourd'hui une téléconférence/diffusion vidéo sur le web en direct à 8h00 (EST)/13h00 (GMT), 14h00 (CET).

Détails disponibles sur <https://www.ucb.com/investors/UCB-financials/Full-year-financial-results>

Pour plus d'informations, contactez UCB :

Investor Relations

Antje Witte
Tél. : +32 2 559 9414
antje.witte@ucb.com

Julien Bayet
Tél. : +32 2 559 9580
Julien.bayet@ucb.com

Global Communications

Laurent Schots, Media Relations
Tél. : +32 2 559 9264
Laurent.schots@ucb.com



À propos d'UCB UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire. Employant environ 8 600 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de 5,8 milliards € en 2021. UCB est cotée sur le marché Euronext Bruxelles (symbole : UCB). Suivez-nous sur Twitter : @UCB_news

Déclarations prospectives Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes « estime », « prévoit », « devrait », « a l'intention de », « considère », « peut », « fera », « continue », ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Toutes les déclarations, hormis celles qui ont trait à des faits historiques, peuvent être considérées comme des déclarations prospectives, notamment les estimations du chiffre d'affaires, des marges d'exploitation, des dépenses en immobilisations, des liquidités, d'autres données financières, des résultats ou des pratiques juridiques, politiques, réglementaires ou cliniques attendus et d'autres estimations et résultats. De par leur nature, ces déclarations prospectives ne constituent pas une garantie de performances futures ; elles sont soumises à des risques (connus ou inconnus), incertitudes et hypothèses pouvant donner lieu à un écart important entre les résultats, performances ou réalisations réels d'UCB ou du secteur et ceux contenus de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : la propagation et l'impact globaux de la COVID-19, l'évolution du contexte économique général, du domaine d'activité et de la concurrence, l'impossibilité d'obtenir les homologations réglementaires nécessaires ou de les obtenir selon des conditions acceptables ou dans les délais impartis, les coûts associés à la recherche et au développement, l'évolution des perspectives pour les produits du pipeline ou les produits en phase de développement par UCB, les effets de décisions judiciaires ou d'enquêtes publiques futures, les problèmes de sécurité, de qualité, d'intégrité des données ou de fabrication ; les violations (potentielles ou réelles) de la sécurité et de la confidentialité des données, ou les perturbations de nos systèmes informatiques, les réclamations pour responsabilité du fait de produits, les obstacles à la protection des produits ou produits candidats par brevets, la concurrence d'autres produits, y compris les biosimilaires, l'évolution de la législation ou de la réglementation, les fluctuations des taux de change, l'évolution ou les incertitudes de la législation fiscale ou de l'administration de cette législation, et le recrutement et la rétention des collaborateurs. Rien ne permet de garantir que les nouveaux produits candidats seront découverts ou identifiés dans le pipeline, que de nouvelles indications seront développées et homologuées pour les produits existants. La transition du concept au produit commercial est incertaine ; les résultats précliniques ne garantissent pas la sécurité et l'efficacité des produits candidats chez l'homme. Jusqu'à présent, la complexité du corps humain est impossible à reproduire dans des modèles informatiques, des systèmes de culture cellulaire ou des modèles expérimentaux animaliers. Les délais d'achèvement des essais cliniques et d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des produits ont connu des évolutions dans le passé et UCB anticipe une imprévisibilité similaire pour l'avenir. Les produits (ou produits potentiels) qui font l'objet de partenariats, de joint-ventures ou de collaborations en matière de licences peuvent donner lieu à des litiges entre les partenaires ou peuvent se révéler moins sûrs, moins efficaces ou moins fructueux sur le plan commercial que ce qu'UCB aurait pu croire au début du partenariat. Les efforts d'UCB visant à acquérir d'autres produits ou sociétés et à intégrer les opérations des sociétés rachetées peuvent ne pas être aussi fructueux que ce qu'UCB aurait pu croire au moment de l'acquisition. Par ailleurs, UCB ou d'autres sociétés pourraient identifier des problèmes de sécurité, des effets indésirables ou des problèmes de fabrication après la mise sur le marché de ses produits et/ou appareils. La découverte de problèmes importants avec un produit similaire à l'un de ceux d'UCB touchant une catégorie entière de produits risquerait d'avoir un effet négatif important sur les ventes de toute la catégorie de produits





concernée. Enfin, le chiffre d'affaires peut être influencé par les tendances internationales et nationales en matière de soins gérés et de limitation des coûts liés à la santé (et notamment la pression sur les prix, la surveillance politique et publique, les habitudes ou les pratiques des clients et des prescripteurs), par les politiques de remboursement imposées par les tiers payeurs, ainsi que par la législation régissant les activités et les résultats liés à la tarification et au remboursement des produits biopharmaceutiques. Enfin, une panne, une cyberattaque ou une atteinte à la sécurité des informations risquerait de compromettre la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données et des systèmes d'UCB.

Compte tenu de ces incertitudes, il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives. Il ne peut y avoir aucune garantie quant au fait que les produits expérimentaux ou approuvés décrits dans le présent communiqué de presse soient soumis aux autorités ou obtiennent l'autorisation de mise sur le marché (ou dans le cadre de toute indication ou tout étiquetage supplémentaire) sur un marché donné ou à un moment donné, ni que ces produits connaissent ou puissent continuer à connaître un succès commercial à l'avenir.

UCB transmet ces informations (y compris les déclarations prospectives) uniquement à la date du présent communiqué de presse, et décline expressément toute obligation de mise à jour des informations contenues dans le présent communiqué de presse (soit pour confirmer les résultats réels, soit pour signaler ou répercuter tout changement dans ses déclarations prospectives à cet égard, ou encore tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels reposent ces déclarations), sauf si lesdites déclarations sont requises en application des lois et réglementations en vigueur.

Qui plus est, les informations contenues dans le présent document ne constituent en aucun cas une proposition de vente ni une demande d'achat de titres, et, si pareille offre de vente ou pareille demande d'achat de titres existait, sur quelque territoire que ce soit, cette proposition de vente ou demande d'achat de titres serait considérée comme illégale en l'absence de tout enregistrement ou qualification en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières en vigueur dans le territoire concerné.

